

# Compte rendu du Conseil Municipal de la réunion du vendredi 30 juin 2014

**Présents** : Michel DARNAUD – David BONNET – Frédéric SOUBEYRAND - Jean-Pierre VIVIER – Jean-Paul LEGER –

René VERGNES - Lydia HOUDELET - Catherine NALPOWIK - Huguette JOLIVET - Philippe TERRY-  
Catherine SOUBEYRAND – Anaïs DEGREEF – Pascal MARCHANDIAU

**Excusé** : Sylvain MAURIN a donné pouvoir à Frédéric SOUBEYRAND

**Excusée** : Colette BUTARD a donné pouvoir à David BONNET

**Secrétaire de séance** : Lydia HOUDELET

Début de réunion : 18H30

Une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Paul FERLAY, ancien Maire de SARRAS, Monsieur Jean MAISONNEUVE, ancien Maire de Mauves et Monsieur Marcel MOUNIER, ancien Maire de Colombier le Jeune, récemment disparus.

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 juin 2014 est approuvé à l'unanimité.

***Décision modificative N°1/2014 – Budget Service général : adoptée à l'unanimité.***

*Différents jeux d'écritures pour Prêt de 80 000 euros à la Caisse d'Épargne (en attente de subventions)*

*Épargne : 4 200 euros*

*Création du site WEB : 1 200 euros*

**Adhésion au Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche (Assistance à projet)** :  
adoptée à l'unanimité.

**Pérennisation du Conseil Général** :

Le Conseil Municipal unanime prend une délibération en ce sens.

**Motion de soutien à l'action de l'AMF alertant solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État** :

Adoptée à l'unanimité.

**Référent AMBROISIE** : Jean Paul LEGER ainsi que Philippe TERRY seront les référents pour la commune.

**Redevance d'occupation du domaine public due par divers opérateurs (Orange et ADETIM – fibre optique)** : Affirmation du principe d'instauration.

**CANTINE ET GARDERIE** :

**Cantine – Fixation des tarifs et adoption du règlement intérieur** :

La société SHCB fournisseur de repas n'étant pas en mesure ce jour de communiquer ses nouveaux tarifs au 01-09-2014, une augmentation de 2,5% sera appliquée sur le prix du ticket cantine, ce dernier passant de 4€ à 4,10 € à dater de la future rentrée scolaire.

## Abonnement Cantine :

Nbre de jours de cantine/semaine (par enfant)	1 <sup>er</sup> trimestre de classe du 02/09/14 au 19/12/14	2nd trimestre de classe du 05/01/15 au 10/04/15	3eme trimestre de classe du 27/04/15 au 03/07/15
1 jour / semaine	57,4 €	49,2 €	41 €
2 jours / semaine	114,8 €	98,4 €	82 €
3 jours / semaine	172,2 €	147,6 €	123 €
4 jours / semaine	229,6 €	196,8 €	164 €

Soumis à un vote à main levée, cette proposition est adoptée avec 14 pour et 1 abstention.

### Garderie – Fixation des tarifs et adoption du règlement intérieur :

Le prix du ticket passera de 0,95 à 1€, pour une séquence de  $\frac{3}{4}$  d'heure de garderie.

Abonnement : 10.70 €, pour une séquence de  $\frac{3}{4}$  d'heure de garderie, durant un trimestre de classe.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### DIVERS :

Projet d'aménagement du centre du village : Présentation par JP VIVIER et JP LEGER du dossier confié à la DDT (ex Services de la DDE), dans la cadre de l'ATESAT ; des réunions se dérouleront dans les semaines à venir.

Bobon : les travaux d'éclairage public et drainage des eaux pluviales devraient être effectués à l'automne.

Achat tracteur d'occasion : 14 999 € HT, livraison sur juillet.

Projet d'acquisition d'une épareuse d'occasion.

L'entretien des ruisseaux et le « vidage » des poubelles sur poteau seront assurés par les services municipaux.

Eclairage Public : Modification des plages horaires avec coupure de 1h00 à 5h30 du 15-05 au 15-09, et coupure de 23h30 à 5h30 du 16-09 au 14-05.

PPRI : Plan de Prévention des Risques d'Inondation – étude et réalisation prise en charge en intégralité par l'Etat. Une commission est mise en place comprenant le maire et les 2 premiers adjoints ainsi que René VERGNES et Philippe TERRY. Diverses réunions devraient se tenir au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

Compte-rendu ECOLE : 26 juin 2014 par Mmes Catherine SOUBEYRAND et Huquette JOLIVET

92 élèves d'inscrits. Mêmes enseignants qui gardent les mêmes classes. A partir de janvier les enfants de 2 ans seront acceptés.

TAP (Temps d'Activités Périscolaires) : Le règlement intérieur de la garderie s'appliquera aux TAP. 10 enfants « sieste » / 15 couchages garantis.

Inscription sur 2 mois afin de prévoir l'organisation des TAP.

Les enseignants concernés font connaître leur disponibilité à participer au choix final du recrutement de l'ATSEM.

Projet de faire une fresque à l'école ainsi que l'acquisition de vélos pour la maternelle pouvant éventuellement servir à la garderie.

Acquisition matériel informatique au Syndicat mixte des Inforoutes pour un montant de 1 642,26 HT.

Renouvellement copieur Mairie auprès des Ets NEVEU en mode location.

Renouvellement du contrat d'entretien de l'ascenseur avec la Sté Schindler.

Mise en conformité de tableau électrique à la salle des Jeunes.

Plan communal sauvegarde (PCS) : subventionné à 75%, il détermine toutes les zones à risques ainsi que les attitudes à adopter en cas de catastrophe (voie ferrée, RD 86, Rhône, éboulements...) Le cabinet GERISK est en charge du dossier. Actuellement, la commission est constituée du maire, des 2 premiers adjoints avec le concours de Philippe TERRY et René VERGNES, diverses réunions devraient avoir lieu dans les mois à venir.

Référent CANICULE : Catherine NALPOWIK assumera les responsabilités liées à ce poste.

David BONNET informe l'assistance du projet de constitution d'une association « Foyer des Jeunes », et de l'élaboration du Bulletin Municipal.

Le maire informe le Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations et demande l'autorisation de mettre en vente l'ancien tracteur avec mise à prix à 5 000€. Accord du Conseil Municipal.

FIN DE REUNION : 20H45

VION, le 07 juillet 2014.

Le Maire,

Michel DARNAUD

